

Versailles, le 22 septembre 2023

Les IA-IPR de langues vivantes
Affaire suivie par :
Mélanie BREHIER
melanie.brehier@ac-versailles.fr
Coordonnatrice
Mail secrétariat : ce.ipria-langues@ac-versailles.fr
Tél : 01 30 83 40 43
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles.cedex

Les inspectrices et inspecteurs de langues
vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeures et
professeurs de langues vivantes

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée inter-langues 2023-2024

LETTRE DE RENTRÉE DES IA-IPR – préambule commun

À Mesdames et Messieurs les professeurs et les conseillers principaux d'éducation

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans le métier et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors ainsi que chacun et chacune d'entre vous qui les accompagnez dès leur arrivée et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

De nouveaux enjeux nous attendent en cette rentrée ; ils s'inscrivent dans le temps long des transformations profondes de notre école et nous engagent collectivement : plus que jamais, pour les accomplir, nous avons à cœur d'être unis pour l'école, dans l'ambition partagée de l'élévation du niveau général des élèves, de leur égal accès à la culture et aux savoirs, de la lutte contre toutes les formes d'assignations, du développement de l'esprit critique et de l'exercice de la citoyenneté, de l'obtention d'une orientation choisie et réussie, d'un climat scolaire apaisé, en vue de l'épanouissement, de la réussite et de l'accomplissement de tous nos élèves.

L'académie en mouvement

➤ **Un nouveau Recteur**

Monsieur Etienne Champion a été nommé [Recteur de l'académie de Versailles](#) en conseil des ministres le 13 juillet 2023, par décret du Président de la République.

En cette rentrée, Monsieur le Recteur nous invite, forts des avancées et des transformations réalisées ces dernières années, à continuer à œuvrer collectivement pour aller plus loin sur la voie de la réussite, de l'émancipation et du bien-être de la communauté éducative et de tous les élèves, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

➤ **CNR Éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »**

Après une première année de mise en œuvre qui a permis de soutenir de façon très concrète, via le fonds d'innovation pédagogique, l'émergence et la mise en place de projets pédagogiques durables dans et pour les établissements, la démarche des concertations [Notre école, faisons-la ensemble](#) a vocation à se diffuser dans les territoires. Pour vous aider à construire en équipe les réponses pédagogiques au plus près des besoins de vos élèves, les équipes de suivi départementales et la [CARDIE](#) sont mobilisées au long cours à vos côtés, pour construire des transformations tangibles.

➤ **Célébrer l'esprit olympique et paralympique à l'École pendant toute l'année 2023-2024**

Cette année scolaire est l'occasion de faire vivre au cœur de l'École les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. [Ouvrons grand les Jeux](#), car il y a là l'opportunité de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée, sur la base des trois piliers *bouger, apprendre et découvrir*. Les jeux olympiques et paralympiques d'été se dérouleront en France respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Durant toute l'année scolaire 2023-2024, l'École est appelée à faire vivre à ses élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles,

artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Chaque discipline ou spécialité pourra ainsi porter une attention particulière à ces différentes dimensions à travers ses contenus d'enseignement et au-delà dans le cadre de l'héritage des JOP24. Des ressources seront à votre disposition sur tous les [sites des enseignements disciplinaires](#) pour soutenir votre démarche pédagogique.

L'inspection à vos côtés pour vous accompagner

➤ Des enjeux partagés de réussite et de mixité sociale

Les corps d'inspection sont pleinement engagés pour vous accompagner et soutenir votre mission éducative. La nouvelle [circulaire des missions des IA-IPR et des IEN](#) souligne l'importance de notre présence dans les classes et les établissements scolaires pour vous apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative. Nous avons à cœur d'accompagner les parcours de chacun et chacune d'entre vous dans une logique de proximité et nous demeurons à votre écoute pour toute question relative aux programmes et leur mise en œuvre, aux certifications, aux examens et aux concours, mais aussi pour toute question transversale ou éducative, par exemple en matière de transmission, de respect et de faculté à faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien dans vos classes et dans vos établissements.

Notre priorité commune demeure la réussite de tous les élèves, en favorisant la mixité sociale et en élevant leur niveau académique. Pour atteindre ces objectifs, nous vous accompagnerons dans l'exploitation des évaluations internes, de différentes [études et statistiques](#), qu'il s'agisse des [évaluations nationales et des tests de positionnement \(de sixième, de quatrième et de seconde\)](#), des enquêtes internationales ou encore des résultats aux examens. Cette démarche nous donnera l'opportunité de réfléchir ensemble aux compétences mises en jeu, en vue de faciliter une orientation éclairée des élèves vers des parcours d'étude et des projets professionnels adaptés à leurs aptitudes et leurs aspirations.

En lycée, nous continuons à vous accompagner plus spécifiquement dans l'actualisation de vos projets d'évaluation [de l'établissement](#) et dans les implications qui découleront du réajustement du baccalauréat et de ses [modalités d'évaluation](#). Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites académiques disciplinaires ou de spécialité, où figure une information institutionnelle actualisée en matière de programmes et d'examens, au plus près de la parution des notes de service ou des circulaires au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

➤ Le cap des savoirs fondamentaux et la mise en œuvre d'une nouvelle sixième

La priorité donnée aux savoirs fondamentaux est réaffirmée, sous le pilotage du conseil académique des savoirs fondamentaux et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route académique pour les savoirs fondamentaux.

L'ambition majeure réside dans l'amélioration du niveau général et la réduction des inégalités de performances : il s'agit en premier lieu de garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves, de sécuriser le parcours scolaire entre l'école et le collège, de renforcer l'estime de soi, la motivation et la persévérance des élèves. Quatre focales y revêtent une place singulière : le plan maternelle, le plan mathématiques, [l'éducation prioritaire](#) et la nouvelle sixième.

La mise en œuvre de la nouvelle sixième s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, pour permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité. Elle prévoit notamment de faciliter l'entrée des élèves au collège par l'intervention possible de professeurs des écoles avec qui nous vous invitons à collaborer étroitement, en particulier pour la mise en place de l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et autour des compétences interdisciplinaires liées aux savoirs fondamentaux. Devoirs faits, pour lequel vous trouverez des [pistes académiques dédiées](#), est rendu obligatoire dans la nouvelle sixième, afin de réduire les inégalités devant les apprentissages et de permettre aux nouveaux collégiens d'acquérir une autonomie dans le travail personnel.

De nombreuses et riches ressources nationales et académiques vous aident à bâtir cette [classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#). Dans la lignée des webinaires de mai et juin 2023, les IA-IPR se mobilisent en cette rentrée au sein des réunions d'équipe, de bassins et des cellules départementales dédiées, pour répondre à vos questions et vous offrir des pistes de travail et de mise en œuvre adaptées et fructueuses au cycle 3 et au cycle 4.

➤ Assurer la continuité pédagogique

Ce début d'année scolaire est aussi marqué par la construction des plans de [remplacement](#) de courte durée spécifiques à chaque établissement. L'objectif est de créer une solution souple et efficace pour garantir la continuité de l'enseignement, en tenant le cap des ambitions pédagogiques et éducatives qui fédèrent le projet d'établissement. Les corps d'inspection accompagnent les établissements et leurs équipes, pour viser une mise en œuvre pertinente et adaptée de la continuité pédagogique, en fonction des contextes et des objectifs d'apprentissage, tout en mettant à disposition des ressources pédagogiques accessibles sur l'ensemble des sites des enseignements disciplinaires.

➤ **Se former pleinement et différemment**

Depuis 2022, la transformation de la formation continue s'opère via [l'E AFC](#) pour répondre avec plus de cohérence et de proximité aux besoins et aux attentes des personnels formés. À partir de la rentrée 2023, afin d'offrir une souplesse d'organisation et de répondre à l'objectif de continuité pédagogique, les modalités de la formation continue évoluent : renforcement de l'offre de formation hybride et des formations de proximité, mise en place de parcours de formation reposant sur une série de modules plus courts et répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, dont des [modules de formation hors temps scolaire](#). La transformation est complexe dans son organisation et ses enjeux, et nous nous emploierons à vous conseiller et vous accompagner au mieux, collectivement ou individuellement, dans la construction de votre parcours de formation.

Nos élèves et leurs parcours

➤ **L'éducation artistique et culturelle vectrice d'émancipation**

Champ privilégié d'expression, d'appréhension du sensible et de compréhension du monde contemporain, l'éducation artistique et culturelle, dans l'ambition de sa généralisation, s'affirme comme levier de réussite des élèves. Pour y répondre, [les dispositifs impulsés par l'académie](#), Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, Programmes d'excellences et dispositifs nationaux sont proposés à l'ensemble des équipes pédagogiques. Chaque établissement doit notamment s'appuyer sur la dotation [Pass Culture](#) étendue en cette rentrée de la sixième à la terminale pour mettre en œuvre des projets pédagogiques partenariaux de qualité.

➤ **Découvrir les métiers à partir de la classe de cinquième et développer les compétences à s'orienter**

La [découverte des métiers](#) est introduite dès la classe de cinquième : elle a pour objectif de faire découvrir aux élèves un panel élargi de métiers et plus largement de développer leurs compétences à s'orienter tout au long du cycle 4. Dans ce contexte, une [sitographie académique](#) et le [site de l'Onisep](#) vous proposent de nombreuses ressources. Outre la mise en place de temps d'expériences des élèves avec le monde professionnel, nous vous incitons aussi à développer leurs compétences à s'orienter dans le cadre de vos séquences pédagogiques disciplinaires, et dans la mise en œuvre de projets disciplinaires et interdisciplinaires liés aux parcours éducatifs et aux métiers de demain.

➤ **Engagement, valeurs et citoyenneté**

Les [concours mémoriels et civiques](#), les rendez-vous qui marquent l'année 2023-2024 ([année de la physique](#), JOP 24, 80ème anniversaire du débarquement...), sont autant d'occasions d'engager les élèves dans une démarche de projet émancipatrice, favorable au développement de l'esprit critique. C'est l'occasion d'incarner dans les classes, au sein des enseignements et dans la relation pédagogique quotidienne la transmission et le partage des valeurs de la République. La nouvelle [labellisation "classes engagées" et "lycées engagés"](#) vient accompagner et valoriser cette dynamique d'une [citoyenneté en actes](#).

Dans le cadre de la [prévention de la violence en milieu scolaire](#), le programme pHARe est étendu cette année à l'ensemble des écoles et des collèges et concernera aussi les lycées. Deux temps forts peuvent être l'occasion de mobiliser vos élèves et de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement : [la Journée nationale de lutte contre le harcèlement](#), prévue le 9 novembre prochain, et le concours annuel du [Prix Non au harcèlement](#).

Les projets d'[éducation au développement durable](#) et le dynamisme des éco-délégués portent aussi une dynamique citoyenne essentielle dans le cadre de la transition écologique ; le [site académique de l'éducation au développement durable](#) vous offre un appui précieux pour vous y inscrire.

Toutes vos actions en faveur de [l'égalité entre les filles et les garçons](#) encouragent la construction d'un climat scolaire apaisé et contribuent à une culture de l'égalité, de la mixité et du respect mutuel, que le [Plan II, Elle, On](#), dans son engagement déterminant contre les violences sexistes et sexuelles, rappelle comme essentielle à l'épanouissement, l'orientation choisie et la réussite de nos élèves.

Au regard de ces fortes ambitions et de ces enjeux pour nous toutes et tous déterminants, les inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés. Nous nous réjouissons par avance de nos démarches concertées, dans l'objectif de suivre et de faciliter vos projets et vos expérimentations pédagogiques.

Soyez assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.

Mesdames et messieurs les professeures et professeurs de langues vivantes,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous espérons tout d'abord que votre reprise se fait dans les meilleures conditions possibles, après des congés d'été qui vous auront donné le temps et la disponibilité nécessaires au repos et à l'exercice de vos activités de prédilection, quelles qu'elles soient.

Nous espérons que vous êtes, comme nous, heureuses et heureux de retrouver ou de découvrir collègues et élèves, et souhaitons tout particulièrement la bienvenue aux nouvelles et nouveaux parmi vous, qu'ils soient titulaires ayant obtenu leur mutation, lauréates et lauréats de concours, contractuelles et contractuels qui nous ont rejoint récemment, étudiantes et étudiants en alternance, ou encore assistantes et assistants.

De notre côté, nous avons le plaisir d'accueillir, au sein du groupe de l'inspection pédagogique de langues, Marianne Urbanet en italien et Fernando Amorim en portugais. Nous pensons également aux deux collègues qu'ils remplacent, Frédéric Cherki et Isabelle Leite qui nous ont tous deux quittés pour poursuivre leur projet professionnel dans une autre académie, avec une gratitude particulière pour le beau travail mené ensemble.

Nous vous informerons, bien entendu, tout au long de l'année des actualités des langues vivantes via le [portail académique des langues](#), la newsletter transmise sur vos adresses de messagerie académique par notre irremplaçable webmestre Laura Navarro ou le compte X (anciennement Twitter) [@LV_Versailles](#), mais nous profitons d'ores et déjà de cette rentrée pour embrasser de façon générale les spécificités de l'année scolaire qui débute :

- Comme vous le savez, elle se place sous le signe du sport et des valeurs de l'olympisme. Dès l'an dernier, vous avez été invités à axer vos projets en langues vivantes ou interdisciplinaires sur ces thèmes, mais il va de soi que cette année sera particulièrement propice à toutes les idées qui permettent de faire le lien entre les ambitions humanistes portées par les langues vivantes et les valeurs positives du sport.
- Concernant plus généralement les valeurs de vivre ensemble portées par notre école comme par nos disciplines, nous rappelons à votre attention l'existence de ressources spécifiques pour le travail autour des [valeurs de la République et la lutte contre le harcèlement](#).

Pour tout cela, la [Semaine des langues](#) sera à nouveau la vitrine privilégiée de toutes vos actions, mais elles pourront être menées tout au long de l'année scolaire.

- L'amélioration des résultats de nos élèves a par ailleurs été réaffirmée comme une préoccupation majeure de notre ministère en cette rentrée. Dans ce contexte, rappelons qu'il est plus que jamais essentiel d'atteindre les objectifs visés par nos programmes, à savoir :
 - En classe de 3ème : niveau A2/B1 pour la LV1 et niveau A2 dans deux activités langagières au moins pour la LV2;
 - En classe de terminale : niveau B2 pour la LVA et niveau B1 pour la LVB.

Grâce aux repères de progressivité pour le collège, au test de positionnement Ev@lang (en anglais) en 3ème, à l'attestation de niveau de compétences en terminale, mais aussi aux différentes certifications, les résultats et la progression des élèves dans leurs apprentissages peuvent être mesurés de manière objective, analysés, comparés et placés au cœur du projet pédagogique. L'équipe des inspectrices et inspecteurs reste à l'écoute pour vous appuyer dans cette démarche.

- Pour cela, outre l'accompagnement que nous serons heureuses et heureux d'organiser en concertation avec les cheffes et chefs d'établissement, votre formation initiale et continue fait l'objet d'une attention particulière de notre part. Pour cette dernière, les modalités d'inscription via le site de l'EAFIC ou la plateforme SOFIA-FMO restent globalement identiques à celles de l'an dernier, vous permettant de vous abonner, puis de vous inscrire à des stages au sein des parcours proposés tout au long de l'année scolaire. Nous avons notamment en cette rentrée enrichi de façon très conséquente l'offre de stages en interlangues à inscription individuelle. Vous trouverez l'[ensemble des dispositifs proposés](#), classés par parcours de formation, sur le portail de l'EAFIC et sur votre espace SOFIA-FMO. Ils sont complétés par une offre de formations à initiative locale (FIL) qui vous permet d'approfondir en équipe un sujet qui vous intéresse.

Le groupe interlangues poursuit par ailleurs ses travaux de publication de ressources. Des séquences pédagogiques mettant en avant les stratégies d'articulation des activités langagières devraient être publiées prochainement, et les travaux du [Groupe d'expérimentations pédagogiques](#) (GEP) sont d'ores et déjà en ligne sur le portail interlangues. Tous ces travaux sont réalisés avec la coopération d'enseignants, n'hésitez pas à nous faire connaître votre éventuel intérêt pour ce type de mission !

· Si votre engagement se porte davantage vers des projets européens et internationaux, nous vous recommandons particulièrement au service de la DAREIC. En effet, la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération est chargée de concevoir, de mettre en œuvre et de piloter la stratégie académique d'ouverture européenne et internationale. Son action s'articule autour de 4 axes stratégiques complémentaires : le développement de l'offre scolaire internationale de l'académie (sections européennes, sections binationales, sections internationales et mise en œuvre du baccalauréat français international) ; la formation continue des personnels académiques (une offre de formation importante destinée aux enseignants et personnels d'encadrement, inscrite au PAF) ; le développement de la mobilité internationale comme valeur éducative pour tous les publics (en s'appuyant principalement sur le programme Erasmus+, sur les dispositifs de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ou encore, pour la mobilité virtuelle, sur l'action eTwinning) ; le renforcement des partenariats avec des établissements étrangers et des coopérations bilatérales. La section du [site académique](#) dédié à ces sujets ainsi que le compte X (anciennement Twitter) @DareicV, sont sources précieuses d'informations.

- Concernant cette dernière, l'accueil des assistantes et assistants reste une opportunité d'ouverture dont nous essayons de faire profiter un maximum d'établissements. L'académie est heureuse d'en accueillir cette année 346. Afin d'outiller celles et ceux d'entre vous qui ont la chance de bénéficier de ce programme, un nouveau stage de formation sur le travail avec l'assistante ou l'assistant voit le jour en interlangues cette année.

Nous ne saurions conclure sans remercier très chaleureusement les chargées et chargés de mission, les tutrices et tuteurs, les formatrices et formateurs, les webmestres et tous les professeures et professeurs qui, au cours de l'année passée, ont mis leurs compétences au service de l'enseignement des LVE pour la réussite des élèves, la professionnalisation des enseignantes et enseignants stagiaires et l'accompagnement de leurs collègues. Nous savons, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacune et de chacun et restons disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la construction de vos projets.

A toutes et à tous ainsi qu'à vos élèves, nous souhaitons une excellente année scolaire.

Le groupe des inspectrices et inspecteurs de langues vivantes

Allemand : Bertrand Klaeger, Mélanie Brehier

Allemand-lettres : Rémy Cortell

Anglais : Pascal Bouvet, Pascale Camps-Vaquer, Elodie Deglos, Edith Devilla, Corinne Escales,

Olenka Fenczak, Jonathan Frances, Charlotte Orabona, Ingrid Vogel

Anglais-lettres : Gary Gerbaud, Patricia Lasausa, Marina Tajirian

Arabe : Frédérique Guglielmi-Foda

Chinois : Brigitte Guilbaud

Espagnol : Beatriz Beloqui, Cécile Cazassus, Anne Chauvigné-Diaz, Marie-Cécile Ibalot, Marie-France Lorente

Espagnol-lettres : Aurore Cortes-Cheyron

Italien : Marianne Urbanet

Portugais : Fernando Amorim

Russe : Christina Aguibetov